

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20221212-314601-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 20 décembre 2022

Affiché le 20 décembre 2022

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 12 DÉCEMBRE 2022  
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022**

**Suite à la convocation en date du 28 novembre 2022**

**LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Marie CIETERS donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Valérie LETARD donne pouvoir à Barbara COEVOET, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Anne VANPEENE donne pouvoir à Monique EVRARD, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Michel LEFEBVRE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIET, Christine DECODTS, Jean-Claude DULIEU, Isabelle FERNANDEZ, Marie SANDRA.

Absent(e)(s) : Isabelle CHOAIN, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Julien GOKEL, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT.

**OBJET** : Motion présentée par le groupe Union Pour le Nord relative à l'augmentation du coût de l'énergie pour les artisans, commerçants et chefs de petites entreprises.

Vu le rapport DAJAP/2022/514

## **DECIDE à l'unanimité:**

- d'adopter la motion, ci-jointe, relative à l'augmentation du coût de l'énergie pour les artisans, commerçants et chefs de petites entreprises, présentée par le Groupe Union pour le Nord.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 20.

54 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame CHAMPAULT.

Vote intervenu à 18 h 31.

Au moment du vote, 55 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12  
Absents sans procuration : 15  
N'ont pas pris part au vote : 0  
Ont pris part au vote : 67 (y compris les votants par procuration)

### **Résultat du vote :**

Abstention : 0  
Total des suffrages exprimés : 67  
Majorité des suffrages exprimés : 34  
Pour : 67 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame BAILLEUL, non inscrite)  
Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public,

Régis RICHARD



Lundi 12 décembre 2022

Séance plénière du Conseil Départemental du Nord

**Motion présentée par le Groupe Union Pour le Nord**

Le 29 novembre dernier, les bouchers charcutiers traiteurs ont baissé le rideau de leurs magasins pour défilé à Paris et attirer notre attention sur leurs situations. Au-delà des bouchers-charcutiers, ce sont les boulangers, les restaurateurs, les agriculteurs, des artisans de très petites entreprises qui se retrouvent dans des situations intenable, suite à l'augmentation du coût de l'énergie. Leurs factures ont été multipliées par trois, dans le meilleur des cas. Elles peuvent être multipliées par dix pour certaines activités.

Déjà fragilisées par la flambée des prix des matières premières, le manque de main d'œuvre, ces petites entreprises, pour la plupart familiales, et poumons économiques de nos communes, sont aujourd'hui au bord du gouffre. Certaines ont d'ores et déjà définitivement fermé leurs portes, d'autres y songent sérieusement. Et pour les entreprises qui sont en capacité d'affronter la crise, elles craignent de devoir supprimer des emplois pour y faire face.

Aussi par la présente motion, nous, élus du Département du Nord, réunis en Conseil Départemental, ce lundi 12 décembre, nous tenons à apporter notre total soutien à l'égard des artisans, commerçants, agriculteurs et entreprises de nos cantons qui subissent une flambée des prix de l'énergie sans précédent.

Les élus départementaux tiennent à souligner l'importance de ces entreprises pour la vitalité des territoires de notre Département. Elles sont créatrices d'emplois et d'activités économiques qui rendent nos villes et villages attractifs. Elles sont des partenaires essentiels du Département pour favoriser le retour à l'emploi de nos allocataires du RSA ou pour développer l'approvisionnement local dans nos restaurants scolaires. Ces entreprises à taille humaine créent du lien social et perpétuent notre art de vivre à la française. Elles sont indispensables à notre quotidien, à nos territoires et à notre économie.

Suite à l'adoption de la loi NOTRe, la compétence économique ne relève plus des missions du Département et ne nous permet pas d'intervenir directement pour aider ces artisans, commerçants et chefs de petites entreprises. Lors de sa séance, jeudi dernier, la Région Hauts de France a annoncé des mesures d'aides. Par cette motion, nous appelons le Gouvernement et les collectivités en capacité de les aider, à prendre des mesures nécessaires et adaptées pour sauver ces entreprises de proximité.

Pour les élus du Groupe Union pour le Nord - Majorité Départementale  
Paul Christophe

**Union Pour le Nord**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion du 12 décembre 2022**

OBJET : Motion présentée par le groupe Union Pour le Nord relative à l'augmentation du coût de l'énergie pour les artisans, commerçants et chefs de petites entreprises.

Dans le respect du Règlement Intérieur du Conseil départemental du Nord et conformément à son article 44, les membres du Groupe Union pour le Nord ont déposé une motion lors de la réunion du Conseil départemental du lundi 12 décembre 2022, signée de Monsieur Paul Christophe, Président du Groupe Union pour le Nord.

Cette motion est relative à l'augmentation du coût de l'énergie à laquelle ont à faire face les artisans, commerçants et chefs de petites entreprises. Elle est jointe en annexe du rapport.

Je propose au Conseil Départemental :

- de se prononcer sur la motion, ci-jointe, relative à l'augmentation du coût de l'énergie pour les artisans, commerçants et chefs de petites entreprises, présentée par le Groupe Union pour le Nord.

Christian POIRET  
Président du Département du Nord